



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002257

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Création multimédia

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels capables de réaliser des produits multimédias et de maîtriser les techniques et les outils numériques spécifiques au développement de la production multimédia et au développement web. Les métiers visés sont ceux de : chef de projet multimédia, infographiste, technicien multimédia, intégrateur multimédia, programmeur, développeur spécialisé animation ou interactivité, concepteur de site web, réalisateur de médias interactifs.

Cette formation, ouverte en 2000, est portée par la Faculté des sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur. Elle complète l'offre de formation « Informatique » aux côtés du DUT « Informatique », du DUT « Télécommunication et réseaux », de la licence et des masters « Informatique ». Les deux pôles de compétences « Artistique » et « Informatique » en font une offre unique de formation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	8 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	76 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes nationales, promotions 2004 à 2007)	80 % - 95 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les besoins en produits multimédias, essentiellement web, sont constamment croissants dans les petites, moyennes et grandes entreprises, pour leur communication ou pour des opérations marchandes. Cette croissance dans le marché du multimédia est appelée à perdurer dans les années à venir. Ce contexte rend pertinente la spécialité « Création multimédia ».

C'est une formation bien structurée dont les modèles pédagogiques répondent aux attentes. Son attractivité est indéniable, avec un taux de pression supérieur à 5 %, permettant de diversifier les origines géographiques et les formations antérieures. Les effectifs croissants témoignent du rayonnement et des capacités de développement de la formation. Pour répondre à une des recommandations de la précédente évaluation, des passerelles ont été mises en place avec la licence « Informatique » pour capter l'intérêt des étudiants de L2, mais les chiffres restent encore modestes, même s'ils montrent une légère augmentation de ce public.



L'insertion professionnelle est au rendez-vous, avec un taux moyen de diplômés en emploi de 90 % pour les quatre promotions de 2004 à 2007. Les poursuites d'études sont faibles et les postes occupés correspondent pour 100 % des réponses aux métiers visés par la formation. Le bassin d'emploi se situe en Poitou-Charentes ou dans les régions proches comme l'Aquitaine et Pays-de-la-Loire ; la formation contribue donc à attirer des étudiants recrutés nationalement qui s'installent dans la région. Il est tout de même regrettable que ces tendances ne soient pas confirmées par des enquêtes internes pour les promotions suivantes.

La licence professionnelle bénéficie du soutien du réseau des professionnels du numérique de la région et de l'espace culturel de la ville de la Rochelle. Ces partenariats, même s'ils ne sont pas formalisés, permettent l'organisation de conférences, l'accueil de stagiaires, la participation de professionnels dans les jurys et dans les enseignements (à hauteur de 33 % du volume horaire global). Les entreprises impliquées contribuent à la veille technologique et l'évolution de l'offre de formation, comme l'ouverture à l'alternance et au e-learning. Il est dommage qu'un conseil de perfectionnement ne soit pas mis en place pour réfléchir aux évolutions ou aux réajustements de la spécialité.

L'auto-évaluation a été réalisée de façon sérieuse dans le cadre d'une démarche structurée au niveau de l'établissement.

- Points forts :
 - Des effectifs importants.
 - La bonne implication professionnelle.
 - Le bon taux de réussite.
 - L'ouverture à l'apprentissage et au e-learning.

- Points faibles :
 - Les enquêtes d'insertion pour les promotions 2008 et 2009 n'ont pas été réalisées.
 - Le conseil de perfectionnement n'existe pas.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'ouverture à l'alternance est un excellent moyen de professionnalisation. Mais cette évolution devrait s'accompagner de la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement qui a un rôle de régulateur.

Il est important de mener un suivi systématique à six ou douze mois des diplômés. Les résultats fourniront, avec les chiffres des enquêtes nationales, des éléments importants pour le pilotage de la formation.